



licenciement pour suppressin dep oste

Par **maya93**, le **27/03/2019** à **09:55**

bonjour, ma fille a 51 ans, elle travaille dans un etablissement public, depuis septembre 89 en 2001 ele a eut un tres grave accident cerebral, depuis elle travaille a mis temps, naturellement demi salaire et pension d handicapee, elle a ete arretee trois ans, l annee dernier elle a eut un cancer avec lourde chimio mas elle s en ai encore sortit apres un arret de neuf mois elle a repris son travail, la il parle de liscencier, pour fin decembre 2019 - on lui a dit que son poste etait supprime, on directeur lui a dit qu il cherche un poste pour elle, mais il a du mal a trouver que va t il se passer pour elle si elle est pas reprise, elle a 51 ans, elle est super inquiete, si elle est liscnciee elle aura du mal a trouve du travail vu son age et son handicap elle ne peux travailler tous les jours car depuis son avc elle est tres fatiguee la elle est perturbee car a peur de perdre son travail. son directeur doit la convoquee pour la premiere fois la semaine prochaine JE PENSais QU EN ETANT HADICAPEE ELLE ETAIT PROTEGE ,,,,???????